

# Passage de galops

L'équitation comme tous les sports est régi par une fédération : la FFE (Fédération Française d'Équitation). Etant membre affilié à cette fédération, nous appliquons ces directives.

La vie de chaque cavalier est faite de progression, plus ou moins rapide en fonction de l'âge, de la fréquence de pratique, de la souplesse, de la motivation... 9 examens jalonnent cette progression, en sachant que les galops 8 et 9 ne sont pas obligatoires, même pour faire les jeux olympiques (cela laisse de la marge !).

Attention, il faut savoir que la progression est souvent rapide au début mais plus le niveau augmente, plus le temps d'acquisition de technique est long. Il n'est pas rare de passer ses deux premiers galops en moins de 2 ans et d'attendre ensuite 2 ou 3 ans avant de passer le galop 3 (pour atteindre le galop 7, compter une dizaine d'années de pratique au moins). Il faut en avoir conscience et se dire que dans tous les sports, des périodes de progression et de stagnation se succèdent.

## La préparation

Lors des reprises dans l'année, nous travaillons la pratique équestre et une partie des soins. Nous n'abordons pas la théorie car nous n'avons pas le temps, à moins de remplacer l'heure d'équitation par une séance de théorie, ce qui ne plairait pas à tout le monde...

Les cavaliers doivent donc apprendre la partie théorique :

- en effectuant des stages de préparation au galop (il y en a à chaque vacance)
- en révisant à l'aide du manuel de préparation des galops (manuel vendu dans tous les grands magasins de sport et sellerie, attention, il faut le logo de la fédération FFE)

Les stages ne sont pas obligatoires mais conseillés car c'est seulement à ce moment que l'on prend le temps d'aborder la théorie et les soins aux chevaux.

## La notation

Pour chaque galop, il y a 3 notes : une note en pratique équestre, une note de théorie et une note de soins.

Nous avons décidé que chaque cavalier devait avoir au moins 13/20 à chaque épreuve pour avoir la totalité de l'examen validé. Si le cavalier rate une épreuve, il devra la repasser dès qu'il se sent près.

## Qui peut se présenter à l'examen des galops ?

Les cavaliers doivent avoir au moins 7 ans (car avant, ils ne savent pas toujours lire et sont trop petits pour assimiler toutes les notions théoriques).

Les cavaliers doivent avoir une licence FFE.

## Combien ça coûte ?

En général, le passage des galops se fait en fin de stage, le prix est souvent compris dans celui du stage. Pour ceux qui ne peuvent pas faire les stages, le tarif du passage de galop correspond au tarif d'une séance normale.